

# Conditions de GO Transit - Billets électroniques

20 juin. 19

## GO Transit

GO Transit est une division de Metrolinx (« nous » ou « notre », « nôtres », « nos »). Les présentes conditions régissent votre achat et votre utilisation de billets électroniques ou de laissez-passer Web de GO Transit (« billets électroniques ») auprès de Metrolinx sur notre site Web mobile d'achat de billets électroniques GO Transit accessible à l'adresse <https://tickets.gotransit.com/fr-ca/> (le « site Web »). En achetant un billet électronique, vous confirmez avoir lu et accepté les conditions d'utilisation du site Web accessible à l'adresse <https://tickets.gotransit.com/fr-ca/>.

## Service à la clientèle

Si vous avez des questions au sujet des services ou des présentes conditions, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de GO Transit au 1 888 GET-ON-GO (438-6646) ou consulter le <https://www.gotransit.com/fr/communiquez-avec-nous>.

## Achat de billets électroniques

Chaque billet électronique est vendu conformément aux politiques et aux règlements de Metrolinx accessibles à l'adresse <https://www.gotransit.com/fr/politiques>. Chaque billet électronique est valable pour l'utilisation de services précis de GO Transit conformément aux présentes conditions et n'est pas transférable. Les tarifs, horaires, renseignements sur les trajets et autres informations et conditions applicables aux déplacements avec GO Transit sont accessibles à l'adresse <https://www.gotransit.com/fr/>. Des restrictions de vente supplémentaires peuvent s'appliquer, comme il est indiqué sur le site Web, y compris toute restriction quant au nombre de billets que vous pouvez acheter. Les billets électroniques de GO Transit ne peuvent pas être utilisés aux fins de déplacements avec UP Express ni en destination de l'aéroport Pearson. Il est possible d'acheter un billet UP Express à <https://www.upexpress.com/?lng=fr>.

## Mode de paiement

En achetant un ou plusieurs billets électroniques, vous nous autorisez à prélever sur votre carte de paiement ou votre compte applicable le prix d'achat du ou des billets électroniques, y compris les taxes et autres frais applicables. Les paiements de billets électroniques sont traités par Mozio, Inc. en vertu de son contrat conclu avec Metrolinx. Nous exigeons que l'achat de billets électroniques sur le site Web soit effectué par le titulaire de la carte ou du compte utilisé pour finaliser l'achat. Si votre carte est refusée par l'émetteur de la carte ou si votre paiement n'est pas autrement traité, votre billet électronique ne vous sera pas envoyé par courriel et Metrolinx n'aura aucune obligation d'exécuter votre commande. Les commandes sont traitées uniquement après vérification de l'adresse de facturation et des autres informations de facturation.

## Confirmation de billet électronique

Une fois votre achat terminé, nous vous enverrons un courriel de confirmation à l'adresse courriel que vous avez indiquée au moment de l'achat. Il est important que vous ne supprimiez pas ce courriel, car il contient les liens à votre billet électronique.

Si vous ne recevez pas de numéro de confirmation (sous la forme d'une page de confirmation ou d'un courriel) après avoir soumis les informations de paiement, ou si vous recevez un message d'erreur ou s'il y a une interruption de service après la soumission des informations de paiement, il vous incombe de confirmer avec le service à la clientèle de GO Transit que votre commande a été passée ou non (voir les coordonnées ci-dessus à la rubrique « Service à la clientèle »).

## **Utilisation des billets électroniques GO Transit.**

**Des copies imprimées de votre billet électronique ne seront pas acceptées, n'étant pas considérées comme des titres valides.** Pour utiliser votre billet électronique ou votre laissez-passer, vous devez pouvoir accéder au courriel de confirmation à l'aide de votre appareil mobile et d'une connexion Internet (données ou Wi-Fi). Avant d'embarquer, vous devez activer votre billet électronique ou votre laissez-passer en cliquant sur les liens associés à votre billet ou à votre laissez-passer contenus dans votre courriel de confirmation à partir de votre appareil mobile. Prévoyez cinq minutes pour que votre billet soit activé. Une fois activés, les billets aller simple sont valables pendant quatre heures et les laissez-passer sont valables pendant les heures de service le jour de l'activation. Chaque billet électronique a un numéro de billet unique et vous devez afficher cet identifiant sur votre appareil mobile si un inspecteur des tarifs de GO Transit en fait la demande.

## **Disponibilité du billet et expiration**

Les billets électroniques expirent un (1) an à compter de la date d'achat, sauf indication contraire. Une fois achetés, les billets électroniques sont disponibles immédiatement. Si vous perdez ou supprimez votre courriel de confirmation ou si vous perdez autrement l'accès à votre billet électronique, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle de GO Transit afin de récupérer votre billet électronique à la suite d'un processus de vérification (voir les coordonnées ci-dessus à la rubrique « Service à la clientèle »).

## **Remboursements et crédits**

Les billets électroniques ne sont pas remboursables et ne peuvent être changés contre de l'argent comptant. La politique de garantie de service ferroviaire GO (<https://www.gotransit.com/fr/politiques>) s'applique aux billets électroniques. Pour demander un crédit associé à un billet électronique, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de GO Transit.

## **Protection de la vie privée et communications électroniques**

Dans le cadre de l'exécution de votre achat et de votre utilisation des billets électroniques, nous pouvons recueillir, utiliser ou communiquer vos renseignements personnels, y compris l'envoi de votre courriel de confirmation et d'autres communications électroniques concernant vos billets électroniques. Nous traitons les renseignements personnels qui nous sont fournis conformément à notre politique de confidentialité, accessible à <https://www.gotransit.com/fr/politiques>.

## **Modifications**

Nous pouvons modifier l'ensemble des présentes conditions ou une partie de celles-ci à tout moment. Nous pouvons fournir un avis de changement en affichant les conditions modifiées sur notre site Web. Conformément à la loi en vigueur, toute

modification entrera en vigueur au moment où nous publierons les conditions modifiées sur le site Web et s'appliquera à votre utilisation future et actuelle de GO Transit. Il vous incombe de vérifier les conditions mises à jour avant d'utiliser votre billet électronique. Si vous n'acceptez aucune modification de ces conditions, vous pouvez annuler votre billet électronique avant utilisation et recevoir un remboursement.

## **Mention juridique**

En achetant un billet électronique, vous acceptez et confirmez que vous avez accédé aux présentes conditions, les avez examinées et acceptées tout comme l'ensemble des autres conditions, politiques et règlements mentionnés dans les présentes conditions, et que vous êtes en mesure de conserver, d'imprimer et de consulter un exemplaire de ces conditions à des fins de référence future. Les présentes conditions ainsi que votre achat et votre utilisation de billets électroniques sont régis par les lois de la province de l'Ontario et vous vous en remettez irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de la province de l'Ontario pour toutes les actions s'y rapportant. Sous réserve des autres politiques et règlements en vigueur de Metrolinx, i) votre droit à un remboursement ou à un crédit décrit ci-dessus constitue votre seul recours se rapportant à votre achat et à votre utilisation de billets électroniques; ii) Metrolinx, ses exploitants et ses sous-traitants ne sauraient être tenus responsables des autres coûts que vous supportez ou pertes que vous subissez pour quelque raison que ce soit et ne sauraient être tenus responsables envers vous des dommages-intérêts indirects, consécutifs, punitifs ou spéciaux découlant de votre achat ou de votre utilisation de billets électroniques. Vous convenez de ne pas joindre votre réclamation à celle de toute autre personne et vous convenez expressément de renoncer à vos droits d'intenter tout recours collectif ou toute procédure contre nous ou contre de telles autres parties ou de participer à de tels recours ou à de telles procédures; vous convenez également de vous exclure de tout recours collectif et de toute procédure contre nous ou contre d'autres parties. Metrolinx peut céder les présentes conditions ainsi que tous les droits et obligations liés à vos billets électroniques à tout moment et sans préavis. Vous ne pouvez céder les obligations ou les avantages découlant des présentes conditions. L'invalidité d'une ou de plusieurs des présentes conditions ne touche aucunement les autres conditions qui restent pleinement en vigueur et produisent tous leurs effets.